



La croissance de l'économie belge serait de l'ordre de 1,5% au cours de la période 2017-2021, les créations d'emploi seraient soutenues mais la réduction du déficit public limitée.

D'après les « perspectives économiques 2016-2021 », l'accélération de la croissance de l'économie belge porterait celle-ci de 1,2% en 2016 à 1,5% en moyenne annuelle sur la période 2017-2021. La progression de l'emploi serait soutenue (plus de 38 000 par an en moyenne de 2016 à 2021). Le déficit des finances publiques, qui passerait de 2,5% du PIB en 2015 à 2,8% en 2016, se réduirait en 2017 (2,2% du PIB) puis ne varierait pratiquement plus. Le poids économique de l'ensemble des administrations publiques, notamment en termes d'emploi, serait en recul.

Croissance économique modérée et stable, redémarrage de l'inflation

La croissance du PIB belge reculerait de 1,4% en 2015 à 1,2% en 2016 à la suite d'un ralentissement de la croissance de la consommation privée et des exportations. Ces dernières bénéficient des mesures visant à réduire le coût du travail mais sont affectées par l'affaiblissement de la conjoncture en dehors de la zone euro. En outre, les attentats du 22 mars ont également eu un impact macroéconomique négatif, quoique temporaire et limité. Durant la période 2017-2021, l'économie belge devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne de 1,5%, qui est comparable à celle de la zone euro. Ce rythme de croissance est soutenu par un niveau élevé de créations d'emploi, mais reste somme toute assez modeste en raison de gains de productivité relativement faibles malgré leur raffermissement progressif.

La croissance des exportations belges resterait soutenue après 2016, vu la progression de nos marchés d'exportation, mais la croissance économique plus marquée durant la période 2017-2021 s'explique surtout par le dynamisme de la demande intérieure. La consommation privée progresserait de 1,4% par an en moyenne sur la période 2017-2021 (contre 0,7% en 2016) dans la foulée du revenu disponible réel des ménages. L'évolution du pouvoir d'achat profiterait de créations d'emploi soutenues, de salaires en hausse et de prélèvements obligatoires en baisse. Elle favoriserait les investissements en logements, même si leur dynamisme s'affaiblit quelque peu à moyen terme en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les

investissements des entreprises devraient continuer à contribuer largement à la croissance, avec une hausse moyenne de 2,9% sur la période 2017-2021, en raison d'une amélioration de la rentabilité et de débouchés favorables. Compte tenu des décisions connues au moment de clôturer les présentes perspectives, la croissance de la consommation publique exprimée en volume n'atteindrait que 0,6% en moyenne par an au cours de la période 2016-2021. Quant aux investissements publics, ils devraient progresser de 1,1% en moyenne en termes réels.

L'inflation serait en nette reprise : mesurée par l'indice national des prix à la consommation, elle passerait de 0,6% en 2015 à 1,9% en 2016. Cette remontée, qui se produit en dépit d'un recul du coût salarial nominal par unité produite, est en grande partie due à la poussée du prix de l'électricité au consommateur. L'inflation serait ensuite stabilisée autour de 1,7% par an, un rythme qui serait proche du taux de croissance du coût salarial par unité produite, lequel reprendrait sa progression dans un scénario de redémarrage de la croissance des salaires à partir de 2017.

Le coût horaire nominal du travail dans le secteur des entreprises diminuerait de 0,4% en 2016, suite aux effets du saut d'index, aux mesures relatives à la réduction du coût salarial et à la hausse des salaires bruts avant indexation (limitée à 0,5%). À partir de 2017, avec une croissance annuelle moyenne des salaires bruts avant indexation s'établissant à 0,9%, le coût horaire nominal du travail progresserait de 2,1% en moyenne par an.

Poursuite de la baisse de l'intensité énergétique du PIB et des émissions de gaz à effet de serre

Du fait du recours accru à des technologies de moins en moins énergivores, la consommation finale d'énergie ne devrait augmenter que très légèrement (de 0,2% par an en moyenne) au cours de la période de projection. De ce fait, l'intensité énergétique du PIB devrait poursuivre sa tendance baissière historique. Quant aux émissions de gaz à effet de serre, elles devraient diminuer passant de 113,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2014 à 105,5 millions de tonnes en 2021 ; les émissions seraient ainsi réduites de plus d'un quart par rapport à leur niveau de 2005. Parmi les objectifs auxquels la Belgique doit satisfaire dans le cadre du paquet européen Climat-Énergie, seul l'objectif relatif à la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie ne serait pas atteint et nécessiterait donc des mesures supplémentaires.

Hausse soutenue de l'emploi total et recul de l'emploi public

Sur l'ensemble de la période 2016-2021, les créations d'emploi s'élèveraient à près de 230 000 unités, soit nettement plus que durant les six années précédentes. Les effectifs pour l'ensemble des services marchands progresseraient de 242 500 unités sur cette période, malgré un net ralentissement de la progression de l'emploi titres-services. L'emploi dans la branche "administration publique et enseignement" serait en net repli (-4 700), alors que le recul de l'emploi dans l'industrie (-4 400) serait nettement moins accentué que dans la période précédente. Selon la définition retenue dans le cadre de la stratégie EU2020 (enquête sur les forces de travail, classe d'âge de 20 à 64 ans), le taux d'emploi passerait de 67,2% en 2015 à 69,2% en 2020 et 70,0% en 2021 avec une hausse importante dans la classe d'âge 55-64 ans. L'objectif d'un taux d'emploi de 73,2% fixé par la Belgique pour 2020 resterait cependant hors d'atteinte.

Si la population d'âge actif s'accroît à court terme surtout sous l'effet de la crise des réfugiés, elle entre dans une période de recul en 2019, année à partir de laquelle l'impact du vieillissement des cohortes du baby-boom sur la population d'âge actif devient dominant. La population active s'accroît néanmoins nettement (de près de 130 000 personnes de 2016 à 2021), grâce à la forte poussée des taux d'activité qui est surtout attribuable aux mesures relatives aux pensions anticipées et au chômage avec complément d'entreprise.

Le nombre de chômeurs serait en diminution cette année (-23 400 personnes). La baisse du chômage serait limitée sur la période 2017-2019, mais s'accélérait fortement à partir de 2020 (-67 500 personnes sur la période 2020-2021), compte tenu de l'affaiblissement du rythme de croissance de l'offre de travail, d'une nouvelle impulsion à la création d'emploi liée au phasage des réductions de cotisations sociales et de l'interruption de la baisse de l'emploi public.

Persistance d'un déficit des finances publiques supérieur à 2 % du PIB à moyen terme malgré une baisse sensible en 2017

Après être revenu en 2015 à 2,5% du PIB, le déficit de l'ensemble des administrations publiques frôle à nouveau en 2016 la limite de 3% du PIB du traité sur l'UE (2,8% du PIB), en dépit de la baisse des charges d'intérêt. Cette évolution défavorable est notamment due à l'atonie de la croissance économique, aux dépenses supplémentaires liées à la situation migratoire et sécuritaire et au contrecoup de mesures ponctuelles antérieures. Ces différents facteurs s'estompant, le déficit recule sensiblement en 2017 mais s'accroît légèrement en 2018-2019, puis se tasse quelque peu en 2020-2021. À l'horizon 2021, il excède toujours 2 % du PIB.

Les politiques restrictives en matière de dépenses et les opérations d'allègement des prélèvements obligatoires – bien que les allègements d'IPP et de cotisations sociales soient partiellement compensés par des hausses d'autres types de prélèvement - entraînent une diminution concomitante des dépenses primaires et des recettes de l'ensemble des administrations publiques. En % du PIB, les dépenses primaires passent de 2015 à 2021 de 51,0 à 50,2% et les recettes de 51,4 à 50,2%.

À l'horizon 2021, l'entière du déficit des administrations publiques serait logée au niveau du pouvoir fédéral. Malgré les importantes mesures décidées en matière de frais de fonctionnement de l'État, le déficit du pouvoir fédéral ne se résorbe pas vu les allègements d'impôts programmés et la progression toujours plus rapide que celle du PIB des transferts à la sécurité sociale. En l'absence de ces transferts, celle-ci enregistrerait un déficit croissant du fait de l'accroissement tendanciel de ses dépenses en % du PIB, que les économies budgétaires et les importantes réformes qui touchent aux pensions et au chômage ralentissent mais n'annulent pas, et vu les réductions importantes de cotisations sociales.

Le solde de financement des communautés et régions dans leur ensemble reviendrait à l'équilibre en 2021. L'équilibrage progressif des finances des entités fédérées et le maintien à l'équilibre des finances des pouvoirs locaux supposent des politiques restrictives au niveau des dépenses, compte tenu de l'impact des baisses fédérales d'IPP sur les recettes de ces deux niveaux de pouvoir (via les additionnels régionaux et des communes à l'IPP).

En l'absence de mesures additionnelles, les objectifs du programme de stabilité de la Belgique, à savoir essentiellement l'équilibre structurel en 2018, seraient loin d'être atteints, puisque le solde budgétaire structurel accuserait un déficit de 1,8% du PIB en 2018.

La dette publique, après avoir augmenté en 2016, enregistrerait une légère baisse en pourcent du PIB à l'horizon de la projection, très insuffisante toutefois pour repasser sous la barre des 100%: elle passerait de 107,1% du PIB en 2016 à 104,8% en 2021.

Principaux indicateurs pour la Belgique (moyennes annuelles)

	2015	2016	2017	2018-2021
Croissance du PIB (en pourcent)	1.4	1.2	1.5	1.5
Taux d'inflation (INPC)	0.6	1.9	1.6	1.7
Emploi (variations annuelles en milliers)	41.4	37.7	36.4	38.9
Taux de chômage, définition BFP	11.9	11.4	11.2	9.7*
Solde de financement des administrations publiques (en pourcent du PIB)	-2.5	-2.8	-2.2	-2.2*
Dette publique brute (en pourcent du PIB)	106.1	107.1	106.5	104.8*

* fin de période

La publication "Perspectives économiques 2016-2021" peut être commandée, consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations:

Delphine Bassilière, 02/507.74.58, db@plan.be
Filip Vanhorebeek, 02/507.74.12, fvh@plan.be